



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MANIQUERVILLE  
SEANCE DU 10 juin 2024, 19 H 30

Membres : en exercice : 11

Présents :

Votants :

Etaient présents : Mme Céline LECONTE Maire, M. Bernard THIERRY 1<sup>er</sup> Adjoint, Mme Yolande PALFRAY 2<sup>ème</sup> adjoint, Mr Cyril MARTIN, Mme Sophie LEBRETON, Mme Gabrielle BROOD, Mr Didier COUSIN, Mme Nathalie SORET et Mr David HANQUINQUANT.

Etaient absents excusés : Mr Davy DUMONT a donné pouvoir à Mr Cyril MARTIN  
Mme Katia THEVENIN a donné pouvoir à Mme Céline LECONTE

Secrétaire de Séance : Gabrielle BROOD

## **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 22 avril 2024**

Le procès-verbal a été approuvé.

## **DÉLIBÉRATION DEVIS POUR TRAVAUX SUITE AUX DEGATS DES EAUX AU 409 RUE HENRY DESPREZ (Délibération 2024/4/19)**

Mme Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à des rendez-vous avec plusieurs entreprises les devis suivants ont été reçus.

Elle présente les devis suivants :

- De l'entreprise SEPT (traitement solivage) pour un montant total TTC de 1491.60 €
- De l'entreprise LEROUX (peinture et menuiserie) pour un montant total TTC de 1 799.60 €
- De l'entreprise RIOULT (étanchéité) pour un montant total TTC de 9 847.20 €
- De l'entreprise LEPLAY (étanchéité d'un toit terrasse pour un montant total de 11 784.11€
- De l'entreprise LEPLAY (étanchéité d'un toit terrasse aux 2<sup>ème</sup> logement) pour un montant total TTC de 23 491.32€
- De l'entreprise LEPLAY (rénovation d'un appartement) pour un montant total TTC de 10 615.14€
- De l'entreprise LALLEMAND (peinture) pour un montant total TTC de 1 143.57€

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité pour, DECIDE** de choisir les entreprises suivantes :

- De l'entreprise SEPT (traitement solivage) pour un montant total TTC de 1 491.60 €
- De l'entreprise LEPLAY (étanchéité d'un toit terrasse pour un montant total de 10 615.14€

- De l'entreprise LEPLAY (étanchéité d'un toit terrasse aux 2<sup>ème</sup> logement) pour un montant total TTC de 23 491.32€

AUTORISE Le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

## **DÉLIBÉRATION DEVIS DE VOIRIE DE LA COMMUNE** *(Délibération 2024/4/20)*

Mme Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à des rendez-vous avec plusieurs entreprises les devis suivants ont été reçus.

Elle présente des devis :

- De l'entreprise EIFFAGE route pour un montant total TTC de 91 161.30 €
- De la SARL DELAHAIS FRERES pour un montant total TTC de 79 534.32 €

**Le Conseil Municipal après délibéré, DECIDE** de reporter cette délibération au prochain conseil municipal dans l'attente de précision sur les devis

## **DÉLIBÉRATION DEVIS POUR LA REHABILITATION DU LOGEMENT DU 410 ANCIENNE MAIRIE ECOLE** *(Délibération 2024/4/21)*

Mme Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à des rendez-vous avec plusieurs entreprises les devis suivants ont été reçus.

Elle présente des devis :

- De l'entreprise OPUS PROJECT (maître d'œuvre) pour un montant total TTC de 3 300 €
- De l'entreprise CHAPEAU ROND ROUGE (architecte) pour un montant total TTC de 3 600 €

**Le Conseil Municipal après délibéré, DECIDE** de reporter cette délibération au prochain conseil municipal dans l'attente de nouveaux devis.

## **Délibération pour la vente de stères du bois communal** *(Délibération 2024/4/22)*

Madame le Maire rappelle que la commune dispose de bois de chauffage susceptibles d'être vendus. Il y a donc lieu de fixer un prix de vente pour un stère de bois vert.

Mme le Maire invite le conseil à en délibérer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité pour

- Décide de vendre le stère de bois de chauffage à 30 €.

AUTORISE Le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Le conseil municipal s'est réparti sur la journée du 30 juin pour faire les permanences pour les élections législatives 1<sup>er</sup> tour.

**8 H00-10H30** : Didier COUSIN, Cyril MARTIN, Gabrielle BROOD

**10H30-13H00** : Bernard THIERRY, Katia THEVENIN, Sophie LEBRETON

**13H00-15H30** : Bernard THIERRY, Cyril MARTIN, Davy DUMONT

**15H30-18H00** : Céline LECONTE, David HANQUINQUANT, Gabrielle BROOD

- Le conseil municipal s'est réparti sur la journée du 7 juillet pour faire les permanences pour les élections législatives 2<sup>ème</sup> tour.

**8 H00-10H30** : Didier COUSIN, Katia THEVENIN, Gabrielle BROOD

**10H30-13H00** : Bernard THIERRY, Sophie LEBRETON, Nathalie SORET

**13H00-15H30** : Céline LECONTE, Bernard THIERRY, Davy DUMONT

**15H30-18H00** : Céline LECONTE, David HANQUINQUANT, Gabrielle BROOD

- Le repas des anciens aura lieu le dimanche 24 novembre 2024 à la salle de l'ancien musée.
- Le fauchage des talus de la commune a commencé par l'entreprise Doré comme l'an passé. Un 2<sup>ème</sup> passage est prévu courant septembre.
- L'entreprise Gosselin a effectué le balayage des rues de la commune. Il a été abordé de faire un 2<sup>ème</sup> passage à l'automne.
- Une chasse au trésor dans la commune est organisée par la municipalité pour les enfants à partir de 7 ans le samedi 29 juin de 14h à 16h.
- Les couvres-sols des talus Rue Thiboutot seront entretenus par l'employé communal ces prochains jours à la demande d'un conseiller pour ne pas endommager la voirie.

Toutes les questions ayant été abordées, Mme le Maire lève la séance à 21h15.